

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et
de la Souveraineté
Alimentaire

ASOS IAM 1 S

ARRÊTÉ du 21 MAI 2024

portant nomination d'un Commissaire du Gouvernement auprès du Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL)

Le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu la loi n°48-1228 du 22 juillet 1948 modifiée fixant le statut juridique des centres techniques industriels et le CTIFL étant un CTI, il s'agit de désigner un commissaire au gouvernement ;

Vu le code de la recherche, notamment l'article L521-5 relatif au rôle du commissaire du Gouvernement au sein du conseil d'administration d'un centre technique industriel, qui dispose que le commissaire du Gouvernement assiste aux séances du conseil d'administration sans toutefois prendre part aux votes, mais qu'il peut faire opposition aux décisions du conseil ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R.822-1 relatif aux actions de développement agricole et rural ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2022 relatif à la qualification d'instituts techniques agricoles ou agro-industriels ;

Vu les statuts régissant le CTIFL, et notamment l'article 4 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.

Madame Clélia GRANOZIO, cheffe du bureau des fruits et légumes et des productions horticoles à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises **du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**, est nommée commissaire du Gouvernement et représentante de l'État pour le développement agricole et rural auprès du CTIFL, en remplacement de Madame Laure-Anne MAGNARD.

Article 2.

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche et le Directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

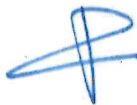
Fait à Paris, le **21 MAI 2024**

Le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ASOS IAM I S

Pour le Ministre et par délégation,

Le Directeur général de l'enseignement
et de la recherche



Benoît BONAIMÉ

Le Directeur général de la performance
économique et environnementale des entreprises

Pour le ministre et par délégation
L'adjointe à la sous-directrice
des filières agroalimentaires



Philippe DUCLAUD
Anne GIREL-ZAJDENWEBER